

Dossier de candidature
« Former à l'évaluation des risques professionnels et
à la mission du salarié désigné compétent »
Code N13302

Sommaire

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS PAR LA COMMISSION	2
DEMANDE D'INSCRIPTION	3
JUSTIFICATIFS CRITERE N° 1 : EXPERIENCE DE FORMATEUR.....	4
JUSTIFICATIFS CRITERE N° 2 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE PREVENTEUR.....	5
JUSTIFICATIFS CRITERE N° 3 : ACQUISITION DES BASES EN PREVENTION	5
JUSTIFICATIF DE SYNTHESE : EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT	5

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS PAR LA COMMISSION

Le dossier de candidature complet :

- bulletin d'inscription INRS,
- demande d'inscription ci-jointe,
- justificatifs demandés,

Est à retourner **UNIQUEMENT** par mail dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :

E-mail : secretariat.forl@inrs.fr

Ce document est confidentiel et ne sera diffusé qu'aux personnes en charge de l'instruction du dossier.

Seuls les dossiers **complets** sont examinés par la commission à la date qui aura été mentionnée sur le courrier d'accusé de réception du bulletin d'inscription et par ordre d'arrivée chronologique.

L'analyse des candidatures repose sur les 3 critères suivants :

- **Critère 1 : Expérience de formateur**
- **Critère 2 : Expérience professionnelle de préventeur**
- **Critère 3 : Acquisition des bases en prévention**

La commission de sélection procède à la validation des pré-requis à partir des informations fournies dans le dossier de candidature.

Le résultat des commissions sera transmis aux candidats par mail.

DEMANDE D'INSCRIPTION

A compléter et signer

LA FORMATION

Stage N13302 « Former à l'évaluation des risques professionnels et à la mission du salarié désigné compétent » organisé par l'INRS :

Du au

et du au

LE STAGIAIRE

Nom-Prénom

Adresse

Téléphone

Adresse e-mail

N° FORPREV si détenteur

L'EMPLOYEUR

Raison sociale :

Adresse du siège social :

atteste que les informations communiquées dans le dossier de candidature sont exactes.

A le

Signature et cachet de l'entreprise signature du stagiaire pour une candidature individuelle

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 1 : EXPERIENCE DE FORMATEUR

Ingénierie pédagogique et animation

Justifier d'une expérience récente de formateur d'adulte en conception et animation de sessions de formations,

Eléments d'appréciation de l'activité de formation	<u>Pièces à joindre</u> *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
Liste des formations conçues et animées.	Pièce n°1-1*
Parmi la liste des formations conçues et animées, choisir une action de formation jugée comme représentative et transmettre : Le programme de cette action présentant : Les objectifs de la formation, le public, les pré-requis, les objectifs pédagogiques, la durée, les modalités pédagogiques, les modalités d'évaluations. ET Le déroulé pédagogique associé	Pièce n°1-2* Et Pièce n°1-3*

OU

En l'absence de mise en œuvre d'action de formation, justifier du suivi d'une formation de formateur intégrant à son programme l'ingénierie de formation.

Eléments d'appréciation de l'activité de formation	<u>Pièces à joindre</u> *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
L' Attestation de fin de formation de formateur délivrée par l'organisme qui a dispensé la formation ET Le Programme de la formation suivie	Pièce n°1-4 Pièce n°1-5

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 2 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE PREVENTEUR

Justifier d'une expérience professionnelle récente dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Eléments d'appréciation de l'activité en prévention des risques professionnels	Pièces à joindre *Pièce obligatoire
Relater des actions représentatives , réalisées en matière de prévention des risques professionnels dans/pour une entreprise en précisant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">• Nom de l'entreprise ;• Type d'action (hors action de formation) ;• Rôle occupé dans le cadre de l'action : IPRP / préventeur interne, externe / consultant...• Objectif visé par l'action ;• Démarche utilisée ;• Moyens et savoir-faire mis en œuvre ;• Résultats obtenus.	Pièce n° 2*

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 3 : ACQUISITION DES BASES EN PREVENTION

Justifier du suivi et de la réussite de la formation des bases en prévention.

Eléments d'appréciation du suivi des bases en prévention	Pièces à joindre *Pièce obligatoire
Transmettre l'attestation de suivi de la formation @01001 « acquérir des bases en prévention des risques professionnels », OU Transmettre l'attestation de suivi « Obtenir des compétences de bases en prévention » délivrée par les CARSAT/CRAMIF/CGSS	Pièce n°3*

JUSTIFICATIF DE SYNTHESE : EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT

Justifier des expériences professionnelles au regard des pré-requis exigés.

Eléments d'appréciation globale de l'expérience du candidat	Pièces à joindre *Pièce obligatoire
Curriculum Vitae	Pièce n°4*